



Le Salaire, quelle est sa vraie définition ?

Depuis plusieurs années, nous avons tous un peu oublié ce qu'est vraiment un salaire. Pour la CGT, il est pourtant indispensable d'en parler afin de redonner un vrai sens au mot salaire en détaillant les différentes composantes de notre fiche de paie.

Le salaire que nous percevons n'est pas seulement le prix de notre travail ou ce le patronat nous donne en échange de notre travail, ça ce n'est qu'une partie de notre salaire, le **salaire direct**. C'est ce que le patronat versait au 19^{ème} siècle et ce qu'il voudrait bien de nouveau nous donner.

Mais que faites-vous des cotisations patronales et salariales ? Ce que les patrons et le gouvernement appellent vulgairement des « **CHARGES SOCIALES** » !

Et bien à la CGT nous appelons cela des **cotisations** ou, plus précisément, du **salaire différé**. Dans ce que nous nommons "les caisses sociales", chaque salarié verse une partie de son salaire et son patron verse également une somme en fonction dudit salaire, l'Etat versant également une somme d'argent directement dans les caisses. Ces cotisations sociales, obtenues de hautes luttes, servent notamment à financer **l'ensemble de notre système social** : les différentes branches de la sécurité sociale (Maladie, Vieillesse, CAF, etc.), la totalité des hôpitaux français ainsi que le personnel hospitalier, l'assurance chômage...

Un exemple tout simple, lorsqu'un salarié tombe malade, que ce que passe-t-il ? Il va chez le médecin et va chercher son traitement. Et bien ce sont ces cotisations sociales **mutualisées** qui lui permettent de continuer à toucher un salaire, via les indemnités journalières données par l'assurance maladie s'il est en arrêt maladie, et d'être remboursé, pour lui et ses ayants droits, de ses frais de santé.

Afin que chacun puisse voir de manière simplifiée ce qu'est notre vrai salaire, détaillons une fiche de paie pour voir ce que nous verse réellement l'employeur.

	%	Salariale	%	Patronale
Salaire de Base		1723,57€		
CGS/RDS	8	137,88€		
Assurance Maladie	0,8	13,79€	12,8	224,42€
Assurance Vieillesse	6,6	113,76€	9,9	170,63€
Allocations familiales			5,4	93,07€
Accident du travail			1,4	24,13€
Solidarité Pers. Agées			0,3	5,17€
Aide au logement			0,1	1,72€
Réduction Fillon				-39€
Assurance Chômage	2,4	41,36€	4	68,94€
FNGS (Fond National de Garantie des Salaires)			0,4	6,89€
Retraite complémentaire	3,8	65,49€	5,7	98,24€
Prévoyance	0,6	10,34€	0,8	13,79€
Taxe d'apprentissage			0,7	12,06€
Formation Professionnelle			2,5	43,09€
Total des cotisations		382,62€		722,85€
Salaire Direct		1340,95€		
Salaire Réel				2829,04€

La CGT dénonce ces attaques répétées de notre système sociale par le gouvernement et le patronat et appelle les salariés à défendre leur salaire indirect et à revendiquer activement des revalorisations de leur salaire direct.